



PUBLIÉ À L'INTENTION DES MEMBRES DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC
VOLUME 3, NUMÉRO 2 – QUÉBEC, PRINTEMPS 2002

Le message du président

Des changements importants sont survenus récemment dans notre vie parlementaire qui intéresseront sûrement tous ceux-là pour qui le Parlement constitue une institution fondamentale en démocratie, et particulièrement les anciens parlementaires .

Tout d'abord, mentionnons le départ de M. Jean-Pierre Charbonneau de la présidence de l'Assemblée nationale en raison de son accession à la branche exécutive. Les membres de l'Amicale se rappelleront avec bonheur l'intérêt du président Charbonneau pour l'Amicale et ses activités. Il faut souligner, en particulier, son étroite et efficace collaboration dans l'organisation du colloque sur le parlementarisme au XXI^e siècle. Au nom de l'Amicale, je désire exprimer à M. Charbonneau notre vive gratitude et lui souhaiter nos meilleurs vœux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

D'autre part, nous désirons saluer la nomination de M^{me} Louise Harel à la présidence de l'Assemblée nationale. Elle devient, par le fait même, présidente honoraire de l'Amicale.

La présidence d'une Assemblée législative en constitue la pierre angulaire, l'assise fondamentale. Les qualités et la compétence de celui ou de celle qui occupe cette fonction influencent substantiellement la valeur du débat parlementaire. La connaissance des règles et des coutumes qui régissent les travaux de l'Assemblée, et surtout l'impartialité et le désir de défendre les droits des parlementaires, et plus particulièrement ceux de l'opposition, représentent l'essentiel de ces qualités.



Photo : Clément Allard

La présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Louise Harel, recevait récemment à ses bureaux le président de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec, M^r Denis Hardy.

À cet égard, en élisant M^{me} Harel, les membres de l'Assemblée nationale ont contribué à améliorer le parlementarisme québécois. En effet, contrairement à la coutume voulant que la présidence de l'Assemblée nationale soit confiée à un parlementaire au début de sa carrière, M^{me} Harel occupera cette fonction enrichie d'une longue expérience, ayant siégé tant à la gauche qu'à la droite du fauteuil présidentiel, en plus d'avoir participé au pouvoir exécutif. Cette profonde connaissance de la culture parlementaire, ajoutée à la sérénité et à un certain détachement qui sont le fruit de l'expérience, ont préparé la nouvelle titulaire de la magistrature suprême de l'Assemblée d'une façon exceptionnelle pour présider les débats.

Quant à l'Amicale, nous sommes persuadés que les préoccupations qu'a toujours entretenues M^{me} Harel constituent le gage d'une collaboration fructueuse.

Denis Hardy
Président de l'Amicale

Le goût de la retraite croît avec l'usage

L'hiver tire à sa fin, dit-on, lorsque les retraités forment des files d'attente à la frontière canado-américaine et qu'ils sont nombreux dans les aéroports. De retour depuis la fin mars, après avoir passé l'hiver sur les bords de la Méditerranée, force nous est de constater que c'est encore « Mère Nature » qui détermine la durée de la saison froide, la fréquence et l'abondance des chutes de neige dont le Québec sera couvert, tout comme le moment où, enfin, le printemps brillera de tous ses feux. Les vêtements chauds que nous croyions avoir rangés pour plusieurs mois nous ont été encore une fois indispensables au retour.



Photo : Collection privée

Ce troisième séjour sur la péninsule ibérique, jumelé cette année avec les Îles Canaries et plus particulièrement Tenerife, est un beau cadeau de la vie accordé à celles et à ceux qui ont le privilège d'atteindre l'âge de la retraite en santé et qui ont encore le goût de la découverte.

Après ces révélations sommaires sur l'usage que je fais de mes hivers méditerranéens, je pourrais tout aussi bien vous entretenir de mes étés prolongés à « ville de Saguenay » ou du temps de plus en plus court que je passe maintenant à Québec. Ce long préambule n'avait toutefois pour but que de vous informer de ma décision de quitter la direction du *Bulletin* de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec après la parution de ce présent numéro.

Il y a maintenant trois ans, à la demande du président de l'AAPQ à l'époque, M. Pierre de Bellefeuille, j'ai accepté d'initier et de diriger la première publication à l'intention des membres de notre amicale. Avec l'aide de notre secrétaire exécutive, M^{me} Lorraine Arsenault, et d'une équipe de collaborateurs, il a été possible de réaliser ce projet de facture sobre, bien sûr, mais permettant aux membres de l'Amicale de recevoir quelques nouvelles des uns et des autres et d'être informés du travail accompli par leurs administrateurs entre deux assemblées annuelles.

Quelques membres de l'Amicale ont apporté une contribution rédactionnelle régulière ou ponctuelle de qualité afin d'enrichir nos trois parutions annuelles, et je veux les remercier très sincèrement. Je dois souligner la générosité exceptionnelle dont a fait preuve M. Jérôme Proulx. Il nous a transmis ses commentaires et ses suggestions pour la « chronique du livre » avec la régularité et la ponctualité indispensables lorsqu'arrive l'heure de tombée.

Cette publication appartient à tous les membres de l'Amicale et tous font partie de la relève. La participation de chacun est indispensable pour assurer l'alimentation et la diversité des chroniques qui sauront non seulement maintenir, mais accroître l'intérêt de chacun des lecteurs.

J'exprime ma gratitude d'abord aux administrateurs de l'AAPQ pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant ce projet réalisé sans prétention. M^{me} Arsenault, secondée de ses collaborateurs de la Direction des communications de l'Assemblée nationale, a été d'une complicité exemplaire tant pour l'élaboration du projet que pour la publication de chacun des numéros parus au cours de ces trois années. Je lui sais gré de l'intérêt qu'elle porte à la cause de l'AAPQ et de ses membres. Merci également à tous ceux et celles qui m'ont apporté leur collaboration et qui m'ont fait part de leur appréciation.

Longue vie au *BULLETIN* !

Aline Saint-Amand

Directrice

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN BREF...

Depuis le début de l'année 2002, les membres du conseil d'administration ont tenu deux réunions, le 7 février et le 9 avril.

• Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle se tiendra le **mercredi 22 mai 2002, à 10 heures**, au restaurant *Le Parlementaire*. L'avis de convocation et l'ordre du jour ont été transmis à tous les membres en règle de l'Amicale à la mi-avril.

Programme de la journée

- 8 h 30 Réunion du comité des candidatures
- 9 h Réunion du conseil d'administration
- 10 h Assemblée générale au restaurant *Le Parlementaire*
- 12 h Séance de photo de groupe
- 12 h 30 Déjeuner offert par le président de l'AAPQ, M^c Denis Hardy
- 14 h Période de questions et réponses orales à l'Assemblée nationale

La *Fondation Jean-Antoine-Panet* tiendra sa première assemblée générale à 15 h 15, au salon des anciens parlementaires (3.31), à l'Hôtel du Parlement.

• Comité des archives

La région de l'Estrie étant devenue vacante, M. Jean-Guy St-Roch a accepté de la représenter au comité des archives.

Colloque LE PARLEMENTARISME AU XXI^E SIÈCLE

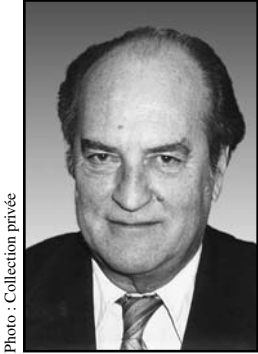


Photo : Collection privée

Une Renaissance des Parlements?

Le report d'un an du colloque *Le parlementarisme au XXI^e siècle*, provoqué par les attentats du 11 septembre aux États-Unis, aura tout probablement concouru au succès de l'entreprise, dans la mesure où l'actualité des derniers mois a été marquée par de nombreuses interventions sur les carences des régimes politiques, et plus particulièrement sur l'évolution du parlementarisme. Ainsi, en quelque sorte, la table est déjà mise.

Du 9 au 12 octobre, toutes les personnes qui s'intéressent au fonctionnement de notre démocratie parlementaire – ce qui est sûrement le cas des membres de l'Amicale – pourront débattre ces questions aussi complexes qu'essentielle avec une vingtaine de conférenciers de marque, dans le cadre somptueux de la salle du Conseil législatif. Lors des six séances plénières, les participants chercheront les meilleures réponses aux questions qui sont au cœur de la problématique :

Quelles sont les racines du malaise démocratique?

Le déclin du Parlement est-il irréversible?

Peut-on faire échec aux partis et aux tenants d'une seule cause, la leur?

Faut-il limiter la responsabilité ministérielle?

Peut-on réinventer le Parlement?

À l'ère d'Internet, vers la résurrection du citoyen?

Le colloque déclenchera une vaste recherche de solutions à des problèmes qui touchent tous les citoyens.

Pierre de Bellefeuille
Président du colloque

Les invitations à participer au colloque, qui se déroulera du 9 au 12 octobre 2002, seront postées à tous les membres de l'Amicale dans les prochaines semaines.

Le comité organisateur a été obligé de fixer un nombre maximum d'inscriptions compte tenu que la salle du Conseil législatif de l'Hôtel du Parlement, pour une question de logistique et de sécurité, le contraint à limiter à 200 personnes le nombre de participants à ce colloque. Les inscriptions seront enregistrées par ordre de réception du formulaire d'inscription au secrétariat du colloque.

Plusieurs conférenciers ont déjà confirmé leur participation, dont M. Serge Cantin, M. Jacques Dufresne, M. Jean Garon, M^{me} Anne-Marie Gingras, M. Olivier Giscard-d'Estaing, M. Victor C. Goldbloom, M. Adrien Houngbedji, M. Gilles Lesage, M. Matthias Rioux, Mr Alan Rosenthal et M. Claude Ryan.

Lorraine Arsenault
Coordonnatrice

Pour plus d'information, consultez le site Internet du colloque :
www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm



Les requérants des lettres patentes de la *Fondation Jean-Antoine-Panet* (FJAP), formant le conseil provisoire, se sont réunis à quelques reprises.

Les membres de l'Amicale désireux de devenir membres de la FJAP peuvent compléter le formulaire d'adhésion transmis récemment, auquel était joint l'ordre du jour de la première assemblée générale de la *Fondation Jean-Antoine-Panet*.

Première assemblée générale
Mercredi 22 mai 2002 à 15 h 15
Salon des anciens parlementaires (3.31)
Hôtel du Parlement

Les membres de la FJAP se prononceront sur un projet de Règlement et procéderont à l'élection du premier conseil d'administration. Tous sont les bienvenus.

Fondation Jean-Antoine Panet
Édifice André-Laurendeau
1050, rue des Parlementaires
8^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Il s'agissait d'un événement où des chercheurs des milieux universitaires partageaient la tribune avec des acteurs et des témoins qui ont côtoyé Robert Bourassa dans ses fonctions de chef du Parti libéral du Québec ou comme premier ministre du Québec, de 1970 à 1976 et de 1985 à 1994, dans le but d'échanger leurs connaissances et de comparer leurs analyses. Les discussions ont porté sur ses réalisations économiques, sa conception et sa pratique du pouvoir, le débat constitutionnel, ses rapports avec son parti et la société civile, et l'héritage législatif, sans négliger le personnage du « bâtisseur tranquille », qui a marqué le dernier tiers du XX^e siècle québécois.

Parmi les conférenciers et conférencières, plusieurs anciens parlementaires avaient accepté de venir témoigner de cette époque : M^{me} Lise Bacon, MM. Raymond Garneau, Paul Gérin-Lajoie, Guy St-Pierre, John Ciaccia, Claude Morin, Jean-Claude Rivest et Claude Ryan. Plusieurs autres anciens parlementaires ont assisté à ce colloque qui a suscité un grand intérêt.

- Le Comité des Études Supérieures de l'Institut du cancer de Montréal a octroyé, en décembre 2001, la deuxième bourse du Fonds Robert-Bourassa pour la recherche sur le cancer à M^{me} Jane Papas. Sa recherche porte sur la prévention et le traitement du cancer du poumon.



Le Dr Ted Bradley, directeur de recherche, M^{me} Jane Papas, boursière, M. Pierre Fortier, président de l'Institut du cancer de Montréal

Photo : Collection privée

NOUVELLES BRÈVES

- Du 21 au 23 mars dernier se tenait le 14^e colloque institutionnel de l'UQAM sur les leaders du Québec contemporain consacré à Robert Bourassa. Organisé conjointement par l'UQAM et l'Université Concordia, le colloque s'intitulait *Robert Bourassa : un bâtisseur tranquille*.

Le financement de cette bourse d'excellence provient de fonds recueillis auprès de membres de l'Assemblée nationale et de nombreux anciens parlementaires. Ces derniers ont voulu témoigner leur respect à la mémoire de l'ancien premier ministre du Québec en faisant des dons et des promesses de don à l'Institut du cancer de Montréal, permettant la création et le développement de cette bourse.



La Bibliothèque de l'Assemblée nationale célèbre son Deuxième Centenaire en 2002. De fait, les députés ont établi leur première bibliothèque le 10 mars 1802. Ce jour-là, ils formèrent le comité chargé d'approuver les suggestions d'achats et de gérer la collection naissante. Depuis, à travers les déplacements et les incendies, la Bibliothèque a toujours servi les parlementaires et leurs attachés de manière exemplaire.

Jusqu'en novembre 2002, plusieurs activités sont prévues, en plus du lancement de quelques publications. Des articles promotionnels seront réalisés afin de perpétuer le souvenir du Deuxième Centenaire.

Activités

Les activités proposées pour souligner le Deuxième Centenaire de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale sont destinées à mettre en exergue la vision et l'esprit d'ouverture des présidents et des dirigeants politiques tant du XIX^e siècle que du XX^e siècle, à intensifier les relations avec les parlementaires actuels et futurs, avec leurs collaborateurs, à raffermir les contacts avec les fonctionnaires du secrétariat administratif, à rendre hommage à l'effectif documentaire en place et aux prédécesseurs, et enfin, à souligner les liens avec les homologues bibliothécaires et les autres bibliothèques des réseaux documentaires formels ou officieux.

Calendrier des activités à venir

16 mai 2002 : Conférence sur l'histoire de la Bibliothèque (Gilles Gallichan)

22-23 septembre 2002 : Congrès de l'Abpac ou Aplic

24 septembre 2002 : Colloque sur l'histoire des bibliothèques parlementaires

27-29 octobre 2002 : Journées portes ouvertes

31 octobre 2002 : Conférence « La Bibliothèque et les parlementaires; le présent et l'avenir »

31 octobre 2002 : Cérémonie de clôture

Visitez le site Internet de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec :

www.assnat.qc.ca

afin d'en savoir plus sur son histoire et ses collections. Vous pouvez aussi communiquer avec la Bibliothèque par courriel, bibliotheque@assnat.qc.ca, ou encore par téléphone, au (418) 643-4408.

Gaston Bernier

Coordonnateur du Deuxième Centenaire de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec



FONDATION DES PARLEMENTAIRES QUÉBÉCOIS

Les parlementaires actifs en coopération internationale

En matière de relations internationales, les parlementaires du Québec ont toujours été très actifs. On les retrouve au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, de l'Association parlementaire du Commonwealth, de la Confédération parlementaire des Amériques, sans oublier leurs activités via les relations bilatérales que le Québec entretient avec de nombreux pays.

Ce fut le cas aussi en 1977 où l'on a vu naître la Fondation Paul-Gérin-Lajoie. Depuis, l'image de la Fondation s'est cristallisée de façon telle qu'elle est devenue un instrument de coopération de premier plan.

Plus récemment, en 1998, des parlementaires ont donné naissance à la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager. Son conseil d'administration et son Assemblée des Gouverneurs rassemblent majoritairement des parlementaires ou des ex-parlementaires. La mission de la Fondation est de promouvoir l'éducation, l'apprentissage de la lecture, la protection de l'environnement et la solidarité entre les populations du Sud et les Québécoises et les Québécois. Pour réaliser son mandat, la Fondation met en place et continue de développer un réseau québécois de collecte de livres et de périodiques neufs et usagés.

La Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager est présente dans cinq régions du Québec

À ce jour, la Fondation a ouvert cinq entrepôts, dirigés par autant de conseils d'administration formés majoritairement de parlementaires et d'ex-parlementaires des régions touchées. Les entrepôts maintiennent un inventaire d'environ un million de livres.

Il s'agit des régions de Lanaudière, de l'Île de Montréal, de la Montérégie, du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et du Saguenay-Lac-St-Jean. La région de Québec a vu naître un partenariat entre la Fondation et la Bouquinerie du Bonheur.

La Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager est présente dans seize pays

Présente à l'étranger dans 16 pays, la Fondation gagne de plus en plus de notoriété tant auprès des milieux gouvernementaux qu'auprès des organisations non-gouvernementales (ONG). En trois ans, la Fondation a expédié 150,000 livres auprès de 45 organisations distinctes. En 2002, 113,000 nouveaux volumes rejoindront les rayons de nouvelles organisations. Nous souhaitons maintenir une cadence de 100,000 livres par année, grâce à un inventaire d'environ un million de livres.

Douze employés et une centaine de bénévoles reçoivent, trient, traitent et préparent les volumes selon cinq grandes finalités

Ainsi, chaque document qui entre dans l'un ou l'autre des entrepôts est traité selon l'utilisation qui en sera faite, soit :

- la conservation à des fins patrimoniales;
- le prêt à des organismes communautaires;
- l'expédition dans les pays en voie de développement;
- la revente à des fins d'autofinancement;
- le recyclage du papier à des fins d'autofinancement.

Trois grandes raisons expliquent le succès de la Fondation

1. Un approvisionnement quasi inépuisable

*« Il est d'un livre comme du pain,
on ne le jette jamais,
on le partage. »*

Cette maxime est de M. André Gaulin, un ancien parlementaire.

Elle explique la très grande générosité de la population qui nous apporte ses livres, mais aussi celle des gestionnaires des réseaux scolaires, publics et privés, de nos collèges, de nos universités et celle aussi de nos libraires et de nos éditeurs.

2. Des bénévoles compétents

Le statut et la mission de la Fondation drainent leur lot de bénévoles. La plupart proviennent des associations des retraités de l'enseignement, de la fonction publique ou de grandes sociétés d'État. Tous et toutes sont des amants et des amantes du livre et souhaitent partager cet amour. Sans le bénévolat, la Fondation ne pourrait maintenir ses activités.

3. Une implication à toute épreuve des parlementaires et des ex-parlementaires

Rendons justice! Ce sont des parlementaires qui en ont eu l'idée et elle a très vite reçu l'aval de tous les membres actifs ou non de l'Assemblée nationale. Dans les régions où la Fondation a des entrepôts, ce sont encore des parlementaires qui ont été les bougies d'allumage ou qui administrent les corporations régionales.

Un nom qui en dit long

Le choix du nom de la Fondation résulte, d'une part, d'une volonté ferme des administrateurs de faire ressortir la réciprocité dans la diffusion des produits culturels (livres, logiciels, périodiques, vidéos, etc.) entre le Québec et le Sud et, d'autre part, du souhait exprimé par les administrateurs de faire ressortir l'implication des parlementaires, sans égard à leur appartenance politique.

Cette implication est toute à l'honneur des parlementaires et elle est de plus en plus connue dans la Francophonie.

Au nom de tous nos coopérants, mille mercis!

Jeanne L. Blackburn

Présidente
Fondation des parlementaires québécois
Cultures à partager
Téléphone : (418) 545-5011 poste 3842

ÉPINGLETTE D'IDENTIFICATION DES ANCIENS PARLEMENTAIRES MEMBRES DE L'AMICALE

Un grand nombre de membres de l'AAPQ porte leur épinglette d'anciens parlementaires membres de l'Amicale pour faciliter leur accès à l'Hôtel du Parlement.

Cette épinglette est remise, en personne, uniquement aux membres de l'Amicale par la Direction de la sécurité, sur présentation de votre carte de membre.

À votre prochaine visite, procurez-vous votre épinglette, si ce n'est déjà fait.

CHRONIQUE DU LIVRE

Jérôme Proulx vous suggère :



Photo : Daniel Lessard

Un homme d'exception

par Sylvia Nasar

En premier lieu, la biographie de John Nash, prix Nobel d'économie en 1994, est un bijou de 538 pages. L'auteur nous raconte l'histoire de cet Américain hors du commun dont la

vie a connu une trajectoire plutôt étonnante. Né en Virginie, J. Nash fréquente les grandes universités américaines, soit le Carnegie Institute, le MIT et Princeton, d'où il obtient un doctorat en mathématiques; il rencontre les grands cerveaux de son époque, Oppenheimer, Von Neumann, Einstein, et il se révèle un esprit révolutionnaire dans le champ de la théorie des jeux et des problèmes de négociations, ce qui lui vaut le prix Nobel. Puis, il se signale à la Rand Corporation comme chercheur, et surtout comme professeur à Princeton. Il apparaît être l'un des grands cerveaux des mathématiques modernes lorsqu'à 30 ans survient chez lui la schizophrénie paranoïde sous une forme très sévère. Victime d'hallucinations, obsédé de numérogie, il se prend pour un messie. Il sera hospitalisé six fois. Il sera traité à l'insuline et consommera toutes sortes de neuroleptiques. Il renonce à la nationalité américaine, fuit en Europe, on l'expulse de la Suisse, etc. Ce sont toutes ces souffrances qui accompagnent cette triste maladie presque incurable. L'auteur nous donne une description remarquable de ce désordre mental à travers la vie de ce grand scientifique.

Puis, on suit peu à peu son retour à la vie normale, son intégration dans la société après plusieurs rechutes. L'auteur nous affirme qu'il peut y avoir rémission pour cette maladie, mais aucune guérison. John Nash fait partie des 8% qui reviennent à une vie fonctionnelle. Ce livre retrace l'extraordinaire odyssée de cet homme qui, après un long séjour dans les ténèbres de la folie, revient à la vie surtout grâce à l'attachement indéfectible de son épouse Alicia, de qui il a divorcé, mais qui vit toujours avec lui. Ils se sont remariés en 2000. La vie si mouvementée, si tumultueuse de ce génie des sciences est couronnée à 66 ans, à Stockholm, par le Nobel de l'Économie. Il l'a remporté par une note très serrée.

Un homme d'exception est aussi un film nommé plusieurs fois tant pour les Oscars que pour les Golden Globe.

Ce film obtient quatre Oscars, et cela, en présence de Nash lui-même et de sa femme à Los Angeles, le 24 mars. Ce film de Ron Howard, Oscar du meilleur film, se classe parmi les dix meilleurs films de l'année... alors qu'il a failli ne jamais être réalisé. Jennifer Connelly, qui joue le rôle d'Alicia, cette épouse qui lui a permis de surnager dans la tourmente, obtient elle aussi un Oscar. Russell Crowe, en lice pour le meilleur acteur, interprète le rôle de Nash d'une façon surprenante, troublante même, tant il s'est imprégné de son personnage; il s'est beaucoup documenté sur sa vie et a pu ainsi donner une interprétation singulière. On perçoit la lente et douloureuse évolution de la maladie et la transformation d'un personnage jeune et brillant en un être écrasé par la maladie, le désarroi et les humiliations. Je lui aurais donné un Oscar...

Le scénariste Goldsman obtient lui aussi un Oscar parce qu'il a su tirer l'essentiel de la vie de Nash et en faire une « vraie fiction historique ». Tout au long du film, on apprécie la belle architecture de Princeton, les corridors, les salles et les amphithéâtres de cette grande université. Surtout, il nous entraîne, par l'emploi astucieux de ses personnages, en pleine conspiration avec les agents de la CIA et du FBI. On se laisse guider dans un monde d'hallucinations et de divination, à un point tel que l'on ne sait plus si on évolue dans le réel ou dans le monde du délire paranoïaque; on s'y fait vraiment piéger. Et cela nous permet de saisir la réalité profonde de cette maladie mentale.

Certes, le film primé est optimiste, plein d'espoir en la vie. Cela prend tout son sens depuis le 11 septembre dernier car, depuis lors, l'Amérique cherche des raisons d'espérer.

John Nash était obsédé, troublé par la politique, les gouvernements, les chefs d'État. À la fin de sa vie, il nous confesse de drôles de choses : « J'ai franchi une étape capitale le jour où j'ai décidé de ne plus m'occuper de politique parce que je n'arrivais à aucun résultat ». (p. 423)

John Nash, le schizophrène, termine sa vie d'une façon incroyable. Il obtient le prix Nobel, fait l'objet d'un livre de 538 pages et d'un film qui recueille quatre Oscars; c'est vraiment un *homme d'exception*.

Un homme d'exception

Sylvia Nasar, Calmann-Lévy, Paris 2001, 538 p.

ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION

M. Michel Clair a été nommé président et chef de l'exploitation du Groupe GSS - Générale de Services Santé N.A. inc.

M. François Cloutier a été fait chevalier de l'Ordre des Palmes académiques en France. Par ailleurs, il est aussi chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres et commandeur de l'Ordre national du Mérite.

SOUVENONS-NOUS DE...

M. Raynold Bélanger, député de Lévis de 1952 à 1956, décédé à Québec le 21 décembre 2001 à l'âge de 78 ans.

M. Paul-André Forget, député de Prévost de 1985 à 1994, décédé à Saint-Jérôme le 25 janvier 2002 à l'âge de 70 ans.

L'honorable Juge Yves Gabias, député de Trois-Rivières de 1960 à 1969, décédé à Trois-Rivières le 25 mars 2002 à l'âge de 81 ans.

DATES À RETENIR

- Mercredi 22 mai, 10 heures, assemblée générale AAPQ
- Mercredi 22 mai, 15 h 15, assemblée générale FJAP
- Du 9 au 12 octobre 2002, colloque
Le parlementarisme au XXI^e siècle

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exécutif

M^e Denis Hardy, *président*

M. Jérôme Proulx, *vice-président*

M. Louis-Philippe Lacroix, *secrétaire-trésorier*

Directeurs

M. Jean-Paul Champagne

M^{me} France Dionne

M. Antoine Drolet

AVIS DE COTISATION - RAPPEL

Pour être membre en règle de l'Amicale, n'oubliez pas de faire votre chèque de 50 \$ à l'ordre de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et de l'envoyer à l'adresse mentionnée plus bas.

CHANGEMENT D'ADRESSE

N'oubliez pas d'en informer votre Amicale.

Le **Bulletin** est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration de la Direction des communications de l'Assemblée nationale du Québec.

Direction

Aline Saint-Amand

Conception et réalisation

Lorraine Arsénault

Joan Deraîche

Collaboration spéciale

Jeanne L. Blackburn

Gaston Bernier

Mise en pages

Robert Bédard

Impression

Presses de l'Assemblée nationale

Amicale des anciens parlementaires du Québec

Édifice André-Laurendeau

1050, rue des Parlementaires, 8^e étage

Québec (Québec) G1A 1A3

Tél. : (418) 643-1327 Téléc. : (418) 644-3593

Courriel : larsenault@assnat.qc.ca

Le site Internet de l'AAPQ est logé à l'adresse Internet de l'Assemblée nationale :

www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm

Dépôt légal - 2^e trimestre 2002

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1703-1338